

Un Français sur cinq continue de travailler malgré un arrêt maladie /

REDACTION D'ALLODOCTEUR (LA) Francetvinfo, 23/11/2017

https://www.francetvinfo.fr/sante/patient/droits-et-demarches/un-francais-sur-cinq-continue-de-travailler-malgre-un-arret-maladie_2481441.html

Près de 20% des salariés du secteur privé ont renoncé à un arrêt maladie pourtant prescrit par leur médecin traitant en 2016. Selon une enquête publiée ce 22 novembre sur l'absentéisme au travail, menée par l'Ifop [...], 19% des arrêts de travail prescrits entre novembre 2015 et octobre 2016, n'ont pas été respectés. L'étude précise que 7% «ont été pris mais pas en totalité» et 12% «n'ont pas été pris». Parmi les 19% de salariés qui n'ont pas respecté leur arrêt maladie, 72% indiquent l'avoir directement refusé, et 28% l'avoir accepté dans un premier temps avant d'aller tout de même travailler.

Performance. La qualité de vie au travail, un enjeu pour les entreprises

Entreprise et carrières, 20/11/2017, n° 1360, p. 11

Exemples de situation d'absence de qualité de vie au travail -stress, tensions, absentéisme et propositions d'amélioration pour un bien-être au travail.

Pourquoi la sieste au bureau ne devrait pas être tabou /

DORE Christophe Figaro (le), 13/11/2017

<http://sante.lefigaro.fr/article/pourquoi-la-sieste-au-bureau-ne-devrait-pas-etre-tabou/#fig-comments>

Une sieste à la mi-journée est un moyen simple et efficace de combattre le stress, stimuler la concentration et regagner du sommeil perdu.

Santé. Lutter en ligne contre les addictions

Entreprise et carrières, 06/11/2017, n° 1358, p. 19

Détails sur des modules de formation mis à disposition des entreprises élaborés par un cabinet conseil et via une plateforme de e-learning et serious game sur la prévention des conduites addictives.

Baromètre « bien-être au travail » : un management à améliorer

lagazettedescommunes.com, 03/11/2017

<http://www.lagazettedescommunes.com/533104/barometre-bien-etre-au-travail-un-management-a-ameliorer/>

Un management qui laisse à désirer ? C'est l'un des enseignements de l'étude Gazette – MNT sur le bien-être au travail dans les collectivités locales.

« Veille-travail.anact.fr » : portail de veille des conditions de travail /

ANACT, 11/2017

<https://veille-travail.anact.fr/>

L'Anact lance un portail de veille sur les conditions de travail.

Afin de permettre à ses publics d'être informés des dernières parutions et références documentaires sur les conditions de travail, l'Anact lance un nouveau portail de veille sur ces sujets. Ce portail s'adresse plus spécifiquement aux universitaires, préventeurs, DRH ou consultants.

Qualité de vie au travail, management, prévention des risques, dialogue social, risques psychosociaux, organisation du travail, numérique, égalité professionnelle, articulation des temps, santé au travail, autant de thèmes référencés dans le portail.

Riche de plus de 50000 références, il permet à ses utilisateurs de :

- découvrir les nouvelles parutions,
- de constituer rapidement une sélection de ressources,
- être informé régulièrement sur des sujets émergents.

Après le burnout, le bore-out

Travail & sécurité, 11/2017, n° 788, p. 52

<http://www.travail-et-securite.fr/visu/ts/RevueTS/2017/TI-TS788-pdf?initViewMode=Magazine>

Si le burnout, ou épuisement professionnel, a été très médiatisé ces dernières années, son antonyme, le bore-out, traduisant les effets de l'ennui au travail, serait tout aussi préoccupant en matière de santé au travail.

Maladies chroniques : face aux handicaps invisibles, identification et adaptation /

DESCAMPS Aurélia

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 30/10/2017, n° 2388, p. 24-25

Les collectivités s'emparent de la question des maladies chroniques touchant leurs agents. Leur action doit mêler accompagnement individualisé et démarche globale de sensibilisation.

Alerte sur le bien-être au travail /

GINIBRIÈRE Gaëlle

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 30/10/2017, n° 2388, p.8-10

<http://www.lagazettedescommunes.com/531932/barometre-%E2%80%89la-gazette%E2%80%89%E2%80%89-%E2%80%89mnt-alerte-sur-le-bien-etre-au-travail%E2%80%89/>

La sixième édition du baromètre « bien-être au travail » « La Gazette » - MNT établit que la qualité de vie au travail dans la territoriale continue à se dégrader. Un constat sous forme d'alerte, alors même que les agents clament toujours leur attachement au service public.

La flamme du service public toujours vive chez les fonctionnaires

Acteurspublics.com, 19/10/2017

<http://www.snupeidf.fr/wp-content/uploads/2017/10/La-flamme-du-service-public.pdf>

Bien plus que le salaire, c'est la gestion des ressources humaines qui prime pour s'épanouir dans son travail, révèle une note de Sciences Po Paris qui montre des différences d'appréciation entre les fonctions publiques dans ce domaine. Une seule vraie différence sépare salariés du privé et fonctionnaires : la motivation pour le travail, qui est davantage exprimée dans le secteur public.

https://fichiers.acteurspublics.com/redac/pdf/19_10_2017_15_33_43Note_le0_0alari000_face_au_travail_Rou-ban_Cevipof.pdf

Risques professionnels : ce que prévoit le projet de décret sur le compte personnel de prévention

Dépêches de l'AEF, 03/11/2017, n° 573599

Les négociations en cours :

- facteurs de pénibilité pris en compte notamment dans un dispositif de départ à la retraite
- les effets de l'exposition aux facteurs de risques
- les actions de prévention
- les actions de formation professionnelle continue
- les indicateurs retenus pour la prévention
- les expositions versées au dossier médical
- les référentiels de branche professionnelle.

Absences pour raison de santé (partie II) : la gestion administrative des arrêts maladie /

BATAZZI Laetitia

Lettre du cadre territorial (la), 11/2017, n° 512, p. 46-48

Les arrêts de travail pour raison de santé posent de nombreux problèmes aux gestionnaires RH, qui doivent les gérer administrativement et organiser la continuité du service public. Une circulaire de mars 2017 a d'ailleurs renforcé la politique de prévention mais aussi le contrôle des absences pour raison de santé dans la fonction publique. Après un premier article consacré aux obligations des agents et de l'autorité territoriale, cette deuxième partie traite des difficultés de gestion administrative pour les responsables des ressources humaines.

Pénibilité au travail : des parcours professionnels incluant le reclassement /

CHEVRIER Claire

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 13/11/2017, n° 2390, p. 30

<http://archives.lagazettedescommunes.com/34999418/nice-et-metropole-nice-cote-d-azur-alpes-maritimes-49-communes-11-318-agents-o-538-600-hab-des-parcours-professionnels-incluant-le-reclassement>

La direction de la propreté de la ville de Nice, au sein de la métropole Nice Côte d'Azur, anticipe depuis quelques années la reconversion professionnelle de ses agents.

Le travail en décalé dans la fonction publique territoriale encore « méconnu » selon l'Observatoire social territorial

Dépêches de l'AEF, 16/10/2017, n° 570243

Bilan d'une analyse conjointe d'élèves de l'institut national des études territoriales et de l'Observatoire social territorial sur l'évolution du service public local et la pénibilité au travail en décalé :

- exemple de la métropole du Grand Lyon
- études menées sur le « management temporel »
- recommandations de l'Observatoire

<http://www.mnt.fr/la-mnt/observatoire-social-territorial>

Quand le travail devient synonyme de saturation / MULLARD PASCAL

Journal de l'animation (le), 10/2017, n° 182, p. 36-41

Aujourd'hui, nous évoquons cette situation où, pour de très bonnes raisons, une personne se retrouve à travailler trop, pendant longtemps. Elle inquiète ou non ses proches qui s'en rendent plus ou moins compte. Mais comment sortir d'une dynamique qui semble mener droit à une fin dramatique ?

